

Mention Master Management soumise à  
accréditation 2027-2031.

## Conseil Académique du 7 avril 2026

### Délibération 2026/04/CAC-019

#### LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;*

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.613-1 ;*

*Vu les statuts de l'université de Toulouse, notamment son article 27 ;*

*Vu l'avis favorable du Conseil de la Faculté des Sciences et Ingénierie du 26 février 2026 ;*

*Vu l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 17 mars 2026 ;*

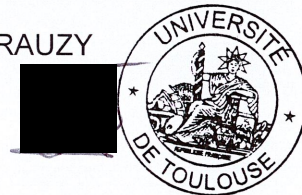
#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- ❖ **APPROUVE la demande d'accréditation 2027-2031 pour la mention :**
  - **Mention Master Management**

Toulouse, le 7 avril 2026

La Présidente de l'Université de Toulouse

Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région  
académique et publication :

15 avril 2026

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 83

Nombre de membres présents ou représentés : 48

Nombre de voix favorables : 41

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 6

Ne prend pas part au vote : 1